

## Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

N° CP 36/49-07 Séance du 1 1 MAI 2007

## DECLASSEMENT DE DELAISSES PROVENANT DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I 5è/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I-05/02 du Conseil Général du 15 décembre 2006 relative aux moyens des services de l'Assemblée,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

## APRES EN AVOIR DELIBERE

## Autorise le Président :

- pour l'opération de BITSCHWILLER-LES-THANN, à prescrire l'ouverture d'une enquête publique de déclassement d'un délaissé de la R.D. 14 bis IV, en vue de son aliénation au propriétaire riverain ;
- pour l'opération de WITTELSHEIM, à signer l'arrêté de déclassement et le procès-verbal de transfert de gestion de l'ancienne R.D. 2 dans le domaine public communal.

